



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vin et fromage du Conseil d'Etat

Le gouvernement prime le Domaine de Autecour 2015, AOC la Côte, et le gruyère d'alpage AOP de la Moesettaz

Le nouveau vin d'honneur du Conseil d'Etat sera le Domaine de Autecour, AOC la Côte, propriété de la famille Schenk- Bach. Le gouvernement a également primé le gruyère d'alpage AOP de la Moesettaz (Le Brassus), qui sera son fromage d'excellence, du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017.

A l'issue de sa séance du 30 novembre 2016, le Conseil d'Etat a dégusté quatre premiers grands crus vaudois et onze gruyères AOP. Son choix s'est porté sur le millésime 2015 du Domaine de Autecour, AOC la Côte, propriété la famille Schenk-Bach. Vinifié par Thierry Ciampi et André Hotz, il sera le vin d'honneur du Conseil d'Etat, du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017. Pour l'accompagner au cours de la même période, le fromage d'excellence du gouvernement vaudois sera le gruyère d'alpage AOP de la Moesettaz (Le Brassus) élaboré sous la conduite du fromager Martial Rod et affiné par Magnegat SA dans sa cave de Froideville et appartenant à Fromage Gruyère SA à Bulle. Ce gruyère, comme tous ses concurrents, a obtenu une moyenne supérieure à 19 points sur 20 lors des taxations 2015.

Compte tenu du nombre de premiers grands crus agréés à ce jour (une quinzaine), le Conseil d'Etat a confié à une commission de dégustation ad hoc, conduite par Philippe Meyer, oenologue cantonal, le soin d'effectuer une présélection des vins. Les conditions de la dégustation – aveugle et comparative – n'ont pas changé. M. Meyer s'est assuré qu'elle se déroule dans les règles de l'art pour les vins, tandis qu'un contrôleur-qualité de l'Interprofession du gruyère AOP faisait de même pour les fromages.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 décembre 2016

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 ; Famille Schenk-Bach, Philippe Schenk, régisseur 021 822 02 02; Martial Rod, fromager, alpage de la Moesettaz, 079 795 82 65 ; Philippe Bardet, directeur de l'Interprofession du gruyère, 079 317 82 61